

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. MÉKINAC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-  
MÉKINAC

Procès-verbal **de la séance ordinaire du Conseil** de la  
Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac, tenue à la  
salle des séances du Conseil situé au 1216 rue Principale, ce  
premier jour de juin 2016 (01/06/2016) à compter de 19 heures et à  
laquelle sont présents les membres suivants :

Guy Dessureault                      Robert Doucet  
Serge Trudel                              Marjolaine Guérin  
Gaétan Beauchesne  
Sont absents : Marlène Doucet – Robert Tessier

Tous formants quorum sous la présidence de Guy Dessureault,  
maire. Sylvie Genois, secrétaire-trésorière, est aussi présente.

**Résolution 2016-06-079**            Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé Marjolaine Guérin  
appuyé par Serge Trudel  
et résolu d'adopter l'ordre du jour ci-dessous présenté.

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 04 mai 2016.
4. Présentation des comptes
5. Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment – Permis
6. Fermeture du dossier Labelle.
7. Demande de dérogation mineure
8. Avis de motion – Règlement d'emprunt achat bâtisse (école)
9. Dépôt projet – Programme d'aide aux villégiateurs
10. Cour municipale – Fermeture administrative de dossier
11. Programmation des travaux – TECQ 2014-2018
12. Travaux voirie – Changer ponceau rue Principale et face au 1320, Val Mékinac – Changer entrée d'eau au 2101 route Ducharme et 1485 Val Mékinac.
13. Varia - Déposer une demande d'aide financière –PIC150)
14. Période des questions
15. Levée de l'assemblée.

-Adoptée-

**Résolution 2016-06-080**            Adoption du procès-verbal de la  
séance ordinaire du 04 mai 2016.

Il est proposé Gaétan Beauchesne  
appuyé par Serge Trudel  
et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 04  
mai 2016 tel que rédigé.

-Adoptée-

**Résolution 2016-06-081** Présentations des comptes à payer

**ATTENDU** que pour l'approbation des comptes à payer du mois de mai 2016 chacun des membres du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac a reçu un rapport exhaustif des dépenses pour cette période;  
Il est proposé par Gaétan Beauchesne appuyé par Marjolaine Guérin et résolu que des comptes au montant 81 832.53\$ soient acceptés et payés.

-Adoptée-

Je soussignée, Sylvie Genois, secrétaire-trésorière de la Municipalité de St-Roch-de-Mékinac, certifie que la Municipalité possède les fonds ou crédits nécessaires de l'ordre de 81 832.53\$ sont disponible en date du 01 juin 2016.  
Sylvie Genois  
Secrétaire-trésorière

**Résolution 2016-06-082** Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment – Inspecteur

Il est proposé par Serge Trudel appuyé par Robert Doucet et résolu d'accepter le dépôt du rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment pour le mois de mai 2016.

-Adoptée-

**Résolution 2016-06-083** Fermeture du dossier Labelle

**ATTENDU** qu'un montant de 40 000\$ a été affecté à même le surplus non affecté (résolution 2011-05-085) pour le dossier Labelle;  
**ATTENDU** que le dossier a été réglé pour un montant de 30 000\$;  
Il est proposé par Marjolaine Guérin appuyé par Serge Trudel et résolu de réaffecter 10 000\$ au surplus affecté.

-Adoptée-

**Résolution 2016-06-084** Demande de dérogation mineure

**ATTENDU** la demande de dérogation mineure pour marge de recul avant à 3.66 mètres au lieu de 7.6 mètres (article 7.1 du règlement de zonage pour la zone 42 Ra);  
**ATTENDU** que cette demande de Annie Francoeur, au 1447 rue Principale est pour un bâtiment accessoire (construction d'un garage 14' X 20') en remplacement d'une remise sur le lot rénové #4 526 297;  
**ATTENDU** que cette dérogation sera d'autoriser la distance de la rue à 5 mètres au lieu de 7.6 mètres et de construire du côté droit un garage de 10 pieds X 20 pieds tout en respectant les autres éléments de la réglementation;  
**ATTENDU** l'avis du comité consultatif d'urbanisme qui recommande d'accepter la demande de dérogation au conseil en date du 19 mai 2016;  
**ATTENDU** l'avis public émis le 24 mai 2016.  
Il est proposé par Gaétan Beauchesne appuyé par Serge Trudel

et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure pour le 1447, rue Principale et d'autoriser la distance de la rue Principale à 5 mètres au lieu de 7.6 mètres.

-Adoptée-

#### **AVIS DE MOTION**

Gaétan Beauchesne, conseiller, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un projet de règlement décrétant un emprunt pour l'acquisition de l'immeuble Vallée-de-Mékinac .

#### **Résolution 2016-06-085** Dépôt projet – Programme d'aide aux villégiateurs

Il est proposé par Robert Doucet appuyé par Marjolaine Guérin et résolu ce qui suit :

- d'accepter le dépôt du projet « Programme d'aide aux villégiateurs sur les terres du domaine de l'État »
- d'autoriser Sylvie Genois, secrétaire-trésorière, à déposer ce projet à la MRC de Mékinac et à signer pour et au nom de la municipalité le formulaire de demande d'aide.

-Adoptée-

#### **Résolution 2016-06-086** Cour municipale – Fermeture administrative de dossier

**ATTENDU** que le dossier de la cour municipale commune de la MRC de Mékinac portant le numéro de constat suivant 801690022 est un dossier pour lequel il est impossible de retracer les contrevenants;

**ATTENDU** que le contrevenant a une adresse en Ontario;

**ATTENDU** que ce dossier est relatif à une infraction commise il y a près de dix ans;

**ATTENDU** qu'en regard de certains dossiers, des mandats d'emprisonnement à défaut de paiement d'amende sont expirés et ne sont pas renouvelables;

**ATTENDU** que les moyens mis à la disposition du percepteur des amendes pour donner suite aux jugements rendus dans ces causes n'ont pu être appliqués avec succès.

Il est proposé par Marjolaine Guérin

appuyé par Serge Trudel

et résolu que le greffe de la Cour municipale procède à la fermeture administrative du dossier suivant #801690022.

-Adoptée-

#### **Résolution 2016-06-087** Programmation des travaux – TECQ 2014-2018

Il est proposé par Robert Doucet appuyé par Serge Trudel

et résolu d'autoriser, dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018, la programmation des travaux suivants :

- tronçons prioritaires (STRT118, STRT119) situé sur la rue Principale de notre plan d'intervention visant le remplacement de la conduite d'eau potable, le tout selon l'estimation des coûts de travaux réalisé par le service

d'ingénierie de la MRC de Mékinac de 452 834\$, incluant les taxes et un 10% d'imprévus.

-Adoptée-

**Résolution 2016-06-088** Travaux voirie

Il est proposé par Serge Trudel  
appuyé par Marjolaine Guérin  
et résolu d'autoriser les travaux de voirie suivants :

- Changer les entrées d'eau au 2101, Route Ducharme et au 1485, Val Mékinac
- Changer le ponceau du 1320, Val Mékinac
- Changer le ponceau effondré sur la rue Principale

-Adoptée-

**Résolution 2016-06-089** Programme d'infrastructure  
communautaire de Canada 150

**ATTENDU** que le PIC150 appuie la remise en état et l'amélioration, y compris l'agrandissement, d'infrastructure communautaire existante;

**ATTENDU** que la municipalité est admissible à ce programme;

**ATTENDU** que la salle communautaire du camping municipale a besoin de rénovation majeure

Il est proposé par Robert Doucet

appuyé par Gaétan Beauchesne

et résolu ce qui suit :

- d'autoriser Sylvie Genois, secrétaire-trésorière, à déposer une demande d'aide financière auprès du Développement économique Canada.
- d'autoriser le maire et/ou la secrétaire-trésorière à signer tous documents nécessaires.

-Adoptée-

La levée de l'assemblée est proposée par Gaétan Beauchesne, appuyé par Robert Doucet. Il est 19 heures 26.

---

Guy Dessureault, maire

---

Sylvie Genois  
Secrétaire-trésorière